



N° 26-03-04

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le **Dimanche 29 mars à 20h30**, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de **Monsieur François JEFFROY, Maire**

**Présents :**

M. François JEFFROY - Mme Bouchra DERKAOUI - M. Pierre FARCY - Mme Ismène BERION - M. Sergio ALBARELLO - Mme Carmela DEGLIAME - M. Gildas FOUEDJEU - Mme Nathalie JOBARD - M. Hamza ZEMMOURI - Mme Régine BULTEL - M. Philippe HERCYK - Mme Samia BELKHIR - M. Francis CHENIN - Mme Johanna NEDELEC - M. Jimmy FERNANDES - Mme Régine JOYEAU - M. Eric MORLOT - Mme Emilie ELAIDI - M. Yann ALEXANDRE - Mme Myriam MARMECHE - M. Marcel REY - Mme Anna Rut SAULNIER-PIEPER - M. Patrick CANCOUËT - Mme Anne LESUR - M. Marc CLOUET - Mme Jennifer NUNES - Mme Ghislaine CHAUVEAU - M. Daniel MEI.

**Absents :** M. Ferdinando CITO -

**Pouvoirs :** M. Ferdinando CITO pouvoir à M. Marc CLOUET

<b>Nombre de Conseillers en exercice</b>	<b>29</b>
<b>Nombre de Conseillers Présents</b>	<b>28</b>
<b>Nombre de Conseillers Votants</b>	<b>29</b>
<b>Date de convocation</b>	<b>25/032026</b>
<b>Date d'affichage</b>	<b>25/03/2026</b>

**Objet : Élection des adjoints au maire**

**VU** le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2122-4 à L.2122-7-2 ;

**VU** la délibération n° 26-03-04 en date du 29 mars 2026 fixant le nombre d'adjoints au maire ;

**CONSIDERANT** qu'il convient de procéder à l'élection des adjoints au maire ;

**CONSIDERANT** que les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, et dans le respect du principe de parité. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un ;

**CONSIDERANT** que si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

**CONSIDERANT** que 8 postes d'adjoints au maire sont à pourvoir ;

**CONSIDERANT** que seul GROSLAY TERRE D'AVENIR a déposé une liste ;

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir voté par scrutin de liste à bulletin secret, déposé dans l'urne,

Au premier tour de scrutin

<b>PREMIER TOUR DE SCRUTIN</b>	<b>Nombre</b>
Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	<b>0</b>
Votants	<b>29</b>
Bulletins nuls	<b>0</b>
Bulletins blancs	<b>7</b>
Nombre de suffrages exprimés	<b>22</b>
Majorité absolue	<b>22</b>

A obtenu :

<b>Candidat</b>	<b>Nombre de voix</b>
Liste GROSLAY TERRE D'AVENIR	<b>22</b>

La liste GROSLAY TERRE D'AVENIR Conduite par M. François JEFFROY ayant obtenu la majorité absolue des voix, ont été proclamés :

<b>1<sup>er</sup> Adjoint</b>	Mme Bouchra DERKAOUI
<b>2<sup>ème</sup> Adjoint</b>	M. Pierre FARCY
<b>3<sup>ème</sup> Adjoint</b>	Mme Ismène BERION
<b>4<sup>ème</sup> Adjoint</b>	M. Sergio ALBARELLO
<b>5<sup>ème</sup> Adjoint</b>	Mme Carmela DEGLIAMÉ
<b>6<sup>ème</sup> Adjoint</b>	M. Gildas FOUEDJEU
<b>7<sup>ème</sup> Adjoint</b>	Mme Nathalie JOBARD
<b>8<sup>ème</sup> Adjoint</b>	M. Hamza ZEMMOURI

Publiée - Notifiée le  
Certifiée exécutoire par  
Le

François JEFFROY



Le Secrétaire de séance  
Sergio ALBARELLO

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, à compter de sa

Accusé de réception en préfecture  
095-219502887-20260329-26-03-04-DE  
Date de télétransmission : 01/04/2026  
Date de réception préfecture : 01/04/2026